



BULLETIN D'ABONNEMENT

Saison 2023 -2024

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone

Mail

Horaires d'ouverture de l'accueil :

du mercredi au samedi de 14h30 à 18h30

Ce bulletin est à retourner au

Théâtre de Douai - Service locations

1 rue de la comédie - 59500 Douai

du 17 au 24 juin 2023 pour les **anciens abonnés**

Nouveaux abonnés :

location pour tous les spectacles et réservations en ligne
à partir du 13 septembre 2023



Abonnement : mode d'emploi

7 spectacles au minimum sur l'ensemble de la saison

(Hors spectacles jeune public)

Tarifs

Série 1 - Parterre • 1 ^{er} étage (balcon et loges)	32 €
Série 2 › Baignoire • 2 nd étage face • strapontins	28 €
Série 3 › 2 nd étage côté • 3 ^e étage	16 €
Tarif Jeunes - de 18 ans, étudiants - de 26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA	8 €

Placement

Abonné les saisons précédentes,
je souhaite conserver les mêmes places

Je n'étais pas abonné les saisons
précédentes, je souhaite changer de place

À renseigner par tous, **IMPÉRATIVEMENT** :

Placement idéal	
Placement toléré	
Placement non souhaité	

Mon abonnement

J'effectue mon choix en cochant dans la case ci-contre :



Série 1	Série 2	Série 3	Tarif Jeunes
32 €	28 €	16 €	8 €

La grande musique	LUN.06 NOV. 2023					
L'invention de nos vies	LUN.27 NOV. 2023					
1983	VEN.01 DÉC. 2023					
Le choix des âmes	LUN.11 DÉC. 2023					
Un dîner d'adieu	LUN.18 DÉC. 2023					
Lorsque l'enfant paraît	LUN.15 JANV. 2024					
Une idée géniale	LUN.22 JANV. 2024					
Les téméraires	LUN.29 JANV. 2024					
Tout le monde savait	LUN.05 FÉV. 2024					
Le retour de Richard 3 par le train de 9h24	LUN.12 FÉV. 2024					
Vérino	LUN.19 FÉV. 2024					
Glenn, naissance d'un prodige	LUN.11 MARS 2024					
Oublie-moi	LUN.18 MARS 2024					
Rentrée 42	LUN.25 MARS 2024					
Le jour du kiwi	MER.03 AVR. 2024					
Le Montspan	LUN.08 AVR. 2024					
Avé César	LUN.15 AVR. 2024					
Le menteur	LUN.13 MAI 2024					

Total de mon abonnement

--	--	--	--

Règlement

En espèces si montant inférieur à 300 €	
Par carte bancaire	
Par chèques à l'ordre de la régie du théâtre	
Par chèque vacances	
*Paiement différé en 2 prélèvements	

* L'utilisation de ce mode paiement nécessite :

- De joindre l'autorisation de prélèvement dûment complétée accompagnée d'un RIB
- D'effectuer la réservation 1 mois et demi avant la date du premier spectacle de l'abonnement

NB : la billetterie sera éditée après le second prélèvement